



Fuite réparée dans un mur : 4 vérifications avant de refermer

La fuite ne coule plus. Avant de remettre l'isolant, la plaque ou le revêtement, vérifiez que la réparation tient et que l'humidité ne restera pas enfermée.

Les 4 contrôles à faire dans cet ordre

1 La réparation a-t-elle été testée ?

Ce que vous vérifiez

La zone réparée reste visible. Aucune goutte ni trace d'eau n'apparaît pendant l'essai ou l'utilisation de l'eau.

Ce que vous faites

Demandez au professionnel quel essai a été réalisé et conservez son compte rendu.

2 Le mur est-il encore humide ?

Ce que vous vérifiez

Cherchez une tache, une odeur de moisi, un enduit mou ou une plinthe déformée. Le toucher ne suffit pas.

Ce que vous faites

Faites mesurer l'humidité et comparez-la à une partie non touchée du même matériau.

3 Les matériaux peuvent-ils rester ?

Ce que vous vérifiez

L'isolant, le plâtre ou le bois ne doivent pas être gonflés, friables, moisissus ou contaminés.

Ce que vous faites

Demandez au professionnel ce qui peut sécher, être nettoyé ou doit être remplacé. Photographiez avant retrait.

4 Avez-vous gardé les preuves ?

Ce que vous vérifiez

Photos de la réparation ouverte, facture, résultat de l'essai et relevés d'humidité si un séchage a eu lieu.

Ce que vous faites

Classez-les avec le dossier du sinistre et transmettez-les au gestionnaire ou à l'assureur si demandé.

NE FAITES PAS CELA

- Refermer le jour même parce que la fuite ne se voit plus.
- Recouvrir une zone humide avec du mastic, de l'enduit ou de la peinture.
- Cacher la zone réparée avant l'essai ou jeter les photos et documents.



En cas de doute : laissez la zone accessible, sécurisez son accès et demandez un contrôle de la réparation et de l'humidité avant la fermeture définitive.